

au *Siao Wang-tseu*. Les Wala, à l'ouest de tous ces Tartares, étaient ennemis perpétuels des Mahométans de Tourfan, et pouvaient mettre sur pied jusqu'à 50,000 hommes.

« Quoique ces hordes n'eussent aucune demeure fixe et qu'elles en changeassent souvent, par rapport aux eaux et aux pâturages, elles ne s'écartaient jamais des limites qu'elles s'étaient assignées, et ne se confondaient point les unes avec les autres. La première année du règne de Che Tsoung, elles se réunirent pour faire des courses sur les frontières de la Chine <sup>1</sup>. »

En 1524, le vice-roi du Chan Si, voulant assurer la protection de la frontière tartare en la colonisant, fit choix dans ce but de cinq cents familles militaires, mais il se heurta à l'hostilité des soldats qui massacrèrent le général KIA KIEN chargé de diriger l'opération, et pénétrèrent dans Ta T'oung où ils tuèrent le vice-roi; cette rébellion dura plus d'une année et ne se termina que par l'exécution des chefs KOOU KIEN et LIEOU TCHOUNG et de leurs principaux lieutenants (1525). Les Tartares, sous la direction des fils de Ho Tchu, Ki Siang et Yen Ta, se rendaient de jour en jour plus redoutables; le premier campait solidement dans le pays des Ordos, dans la boucle du Houang Ho; Yen Ta était maître de la région de Kaï Youen et de Chang Tou, et tous les campements de Man Kouan-tien se soumirent à lui; en 1529, il pillait le pays de Ta T'oung; en 1530, franchissant le Fleuve Jaune, avec Ki Siang, il ravagea Ning Hia, puis revint compléter son brigandage à Siouen Houa fou; en 1532, Yen Ta continuait ses incursions dans le Chan Si et le Chen Si, et pendant les années suivantes il continua d'inquiéter les frontières de l'empire avec les autres chefs tartares; sa puissance s'accrut par la mort de Ki Siang usé par la débauche (1542). Cette année il écrasa les troupes chinoises dont il tua le général TCHANG CHE-TCHOUNG. Tantôt par Ta T'oung, tantôt par Siouen Houa fou, il pénétrait dans les terres de l'empire qu'il dévastait, puis se retirait avec un riche butin. Ses offres de soumission ayant été écartées par la Cour impériale, il recommença ses dépré-

1. MAILLA, X, pp. 302-303.